


Monsieur le Maire de Petite Forêt

Selon une information qui m'a été communiquée par un membre du Conseil Municipal, il serait envisagé d'implanter dans la zone commerciale de notre ville un important supermarché spécialisé dans la distribution des fruits et légumes.

Cette implantation serait prévue au bas de la rue Gaston Monmousseau à l'endroit bien connu où se déroulent chaque année des ventes de chrysanthèmes.

Le principe et le lieu de cette nouvelle installation ne me heurtent pas, vous le savez, j'ai toujours soutenu votre politique de développement économique génératrice de création d'emplois dans un bassin qui en a bien besoin.

J'apprends par contre avec stupeur que l'accès à cette grande surface serait envisagé non pas par la route départementale 70 comme toutes les autres enseignes de la zone commerciale, mais contre toute attente, par les rues « d'en haut » et « Gaston Monmousseau ».

La perspective d'un flux quotidien de plus d'un millier de véhicules de toutes tailles dans le cœur même de ce quartier dont la voirie est caractérisée par des voies étroites et des virages très dangereux m'apparaît incompréhensible. Cette circulation intense et continue entraînerait inéluctablement une dégradation très sensible du cadre de vie des riverains des deux rues concernées et sans aucun doute de très graves problèmes de sécurité et d'accessibilité à certaines propriétés.

Vous avez toujours pu compter sur moi depuis de nombreuses années pour rendre de multiples services à la commune, aujourd'hui Monsieur le Maire, comme vous nous l'avez récemment promis, je compte sur vous.

Je compte sur vous pour faire élaborer un plan d'aménagement d'ensemble de la zone commerciale dans le but de protéger les quartiers et rassurer les riverains en leur épargnant des moments de désarroi et d'anxiété quant à leur avenir.

Je compte sur vous pour défendre avec détermination ce qu'il reste de qualité environnementale dans ce quartier où les riverains, avec ceux de la cité du Bosquet, subissent déjà progressivement et inéluctablement les nuisances de l'extension de la zone commerciale. Trafic routier intense au quotidien, pollution atmosphérique, pollution sonore, pollution visuelle, c'est le quartier de la ville de Petite Forêt où même les arbres et les candélabres sont cernés par les publicités.

Je compte sur vous pour démontrer à ceux qui en douteraient encore que vos actions et prises de décisions s'inscrivent délibérément dans les valeurs que vous défendez sans cesse: « l'humain d'abord ».

Par souci de transparence, pour prévenir les folles rumeurs ou les colères non maîtrisées, et par égard pour mon voisinage, je vous informe que je communique une copie de ce courrier à l'ensemble des riverains des rues « Gaston Monmousseau » et « d'en haut ».

J'en ferai de même avec votre réponse sauf si vous souhaitez en prendre l'initiative.

Persuadé que vous trouverez la solution garantissant à la fois le cadre de vie de ce quartier et les intérêts de la commune, je vous prie d'agréer Monsieur le Maire mes très respectueuses salutations.



Lors du dernier conseil municipal du 14 Mai, les élus ont voté la modification de la zone d'urbanisme de la zone commerciale . Le but : est l'implantation d' un supermarhé face à la foir'fouille, « un carré des halles » (comme à Roncq : groupe Auchan) pour 40 emplois...

Malheureusement ce quartier n'est pas représenté au conseil alors que beaucoup de choses vont se faire ces prochaines années.

Mais avec l'implantation de norauto, l'accès de ce magasin de fruits et légumes est ambigu, l'accès se fera par le rond-point EDF de Raismes et passera par la rue d'en haut puis la rue Mousson, d'où la colère des riverains. Un riverain a interpellé Le Maire. ^{mousson, mousson, mousson,}

Même René Cher habitant à deux pas est surpris de ce projet.

Le Maire accompagné de quelques adjoints a rencontré un riverain qui bien épluché ce dossier. Celui va même rencontrer le conseiller général J.C Dulieu.....

Le Maire fera t-il marche arrière au prochain conseil ?

Un avocat spécialiste dans ce domaine a été contacté.....